



A Navailles-Angos, on TRIE !!

Pour récupérer containers et bacs

- Passez à la mairie
 - Il vous sera délivré : une attestation de domicile et une copie du permis de construire
-
- Passez à la Communauté de Communes des Luys en Béarn, avec vos documents pour y récupérer un bon de retrait
 - Avec votre bon, rendez vous aux Services Techniques de la C.C. des Luys en Béarn pour y retirer votre matériel

